



# CONFÉRENCE INTERAFRICAINNE DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

## COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

### **COMMUNIQUE FINAL DE LA 3<sup>ème</sup> SESSION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE**

Du 19 au 23 Août 2024, s'est tenue dans la salle de réunion de la CIPRES, la troisième session de la Commission de Surveillance de la Prévoyance Sociale (CSPS) au titre de l'année 2024, sous la présidence de Monsieur TOUNKARA Cheikh Tidiane, Président de ladite Commission.

À l'issue de ses travaux, la Commission a pris les résolutions suivantes :

**1. Examen et adoption du projet de compte rendu de la 2<sup>ème</sup> session de la Commission de l'année 2024 tenue à Lomé du 6 au 10 mai 2024**

La Commission a adopté le compte rendu de sa 2<sup>ème</sup> session au titre de l'année 2024, sous réserve de la prise en compte des amendements formulés.

**2. Compte rendu de la 36<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres, tenue le 12 juin 2024 à Genève (Suisse)**

Sur instruction du Président de la Commission, le communiqué final de la 36<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres de Tutelle de Prévoyance Sociale a été porté à la connaissance des membres de la Commission par l'entremise de madame le Secrétaire Exécutif.

**3. Revue aux fins d'actualisation du calendrier d'exécution du Plan d'action 2024 / Plan Stratégique 2024-2028**

Compte tenu de l'adoption tardive du Plan stratégique, du plan d'actions et du Budget la Commission a examiné lesdits documents.

Prenant en compte la présentation et l'avis du Secrétaire Exécutif, la Commission note que le plan d'actions 2024 peut être valablement exécuté. Toutefois, deux (02) actions seront reportées en 2025 ; à savoir l'étude portant sur les mécanismes de titrisation des créances souveraines détenues par les OPS et celle relative à l'élaboration de la stratégie d'extension de la protection sociale. *Ue*

#### **4. Organisation interne de la Commission et identification des études techniques d'ensemble**

Le Président a précisé que l'objectif recherché à travers cette organisation est de mieux coordonner et articuler les activités de la Commission afin que celle-ci soit plus performante en vue de l'atteinte des objectifs de la Conférence.

Cette organisation ambitionne impliquer l'ensemble des Commissaires qu'ils soient suppléants ou titulaires aux travaux de réflexion et de suivi des actes de la Commission.

Pour ce faire, une équipe a été mise en place et composée de **M. DIEULEVEUX Thierry** et **M. YONGONDOUNGA Jean de Dieu**, pour faire des propositions d'axes thématiques ayant un impact sur la régulation et la surveillance du secteur de la prévoyance sociale qui seront affinées lors de la quatrième session.

Les axes thématiques identifiés feront l'objet d'études techniques confiées au Secrétariat Exécutif.

#### **5. Examen des dossiers de candidature au 11<sup>ème</sup> concours de recrutement et sélection des candidats admis à concourir**

La Commission a procédé à l'examen des quatre dossiers reçus par le Secrétariat Exécutif au titre du 11<sup>ème</sup> concours de la CIPRES exclusivement ouvert pour l'Afrique Centrale. A l'issue de cet examen, les quatre candidatures ont été retenues. Les travaux de sélection des candidatures ont fait l'objet d'un procès-verbal qui a été adopté et qui sera notifié aux autorités de Tutelle.

#### **6. Examen du document portant recensement des métiers de base des OPS**

Le Secrétaire Exécutif a rappelé le processus d'élaboration du document qui s'est fait selon une approche inclusive des OPS. Il a ensuite présenté le document élaboré à cet effet.

Ce projet de répertoire a fait l'objet de quelques observations aussi bien de forme que de fond par les membres de la Commission.

Après examen, la Commission estime que le répertoire constitue une base solide qui pourra être améliorée. C'est ainsi, que la Commission suggère que le document soit approfondi en mettant en évidence les corps de métier qui doivent faire l'objet d'une description des postes en vue de la rationalisation des emplois et la mise en place d'un dispositif régulant l'accès aux fonctions à partir des curricula déterminés au sein des OPS. 

Ce faisant, ce document contribuera efficacement à l'élaboration des projets relatifs aux programmes du futur Centre régional de formation.

#### **7. Examen du document validé par les cadres des OP\$ relatif au mécanisme de classement desdits organismes, lors de la rencontre de Libreville (Gabon)**

Au terme de l'examen dudit document, la Commission a salué l'initiative et formulé des observations sur deux points :

- l'adoption d'une approche d'élaboration basée sur l'approche fonction ;
- un accent renforcé sur les prestations techniques en tenant compte des indicateurs du BIT et de la CIPRES.

Par conséquent, la Commission suggère la poursuite de la réflexion et invite les Commissaires à faire parvenir au Secrétaire Exécutif leurs contributions dans ce sens. Le document final sera examiné et adopté au cours des prochaines sessions.

#### **8. Examen des propositions de sanction visant personnellement les dirigeants des OP\$ pour non-communication des données et documents légaux de gestion au Secrétariat Exécutif**

A la suite de l'examen dudit document, la Commission souhaite que les réflexions se poursuivent pour son adoption lors de sa prochaine session avant d'être soumis en Conseil des Ministres.

#### **9. Examen du projet de fiche d'aptitudes aux postes de direction au sein des Organismes de Prévoyance Sociale**

Au terme de l'examen du projet, la Commission note que le document est acceptable dans le fond mais nécessite que soit précisé les prérequis des différentes cibles.

La version finale du document sera adoptée à sa quatrième session.

#### **10. Examen du plan architectural révisé de la construction du Centre de formation et de perfectionnement de la CIPRES**

A la suite de la présentation de l'architecte, la Commission estime que l'occupation de l'espace a été rationnelle et valorise l'existant. Toutefois, elle estime que le Centre doit répondre aux standards internationaux, par l'intégration d'un ensemble de studios pour les apprenants de longue durée. En outre, il est proposé la prise en compte de l'alimentation par des panneaux solaires afin de la maîtrise des coûts d'exploitation. 

## **11. Examen du système d'information**

La Commission a procédé à une revue de la réforme du système d'information de la CIPRES et a pris acte des évolutions constatées.

## **12. Examen et adoption des projets de résolution**

La Commission a identifié des points à adresser au Secrétariat aux fins d'élaboration des projets de résolution.

Lesdits projets formalisés, ont été examinés et validés.

## **13. Examen et adoption du Communiqué final de la Session 3-2024**

Le communiqué final de la troisième session de la Commission de Surveillance soumis aux Commissaires, a fait l'objet des observations de forme et de fond. A l'issue de la prise en compte de ces observations, ledit communiqué a été adopté.

## **14. Questions diverses.**

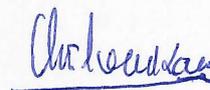
Au titre des questions diverses, la Commission a reçu les prestations de serment de deux nouveaux Commissaires à savoir :

- M. YONGONDOUNGA Jean de Dieu au titre des Administrations Nationales de la Prévoyance Sociale ;
- M. OUATTARA Banassi au titre des Banques Centrales (BCEAO, BEAC).

Par ailleurs, la Commission a examiné la situation de la transmission des données qui révèle des retards importants au cours des 4 dernières années entravant sérieusement le pilotage des Organismes et l'appréciation en temps opportun des performances en vue de mesures correctives proposées par le Secrétariat Exécutif et la Commission.

Au terme de ses travaux, le Président a adressé ses remerciements à l'ensemble des Commissaires pour leur participation active et la qualité des échanges ainsi qu'au Secrétariat Exécutif pour les facilités mises à leur disposition qui ont contribué au bon déroulement de la troisième session de l'année 2024.

Fait à Lomé, le 23 Août 2024



**La Commission de Surveillance**